



Parcours Psychologie sociale, psychologie du travail et des organisations

Master Psychologie



Composante
UFR Sciences
Humaines



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Objectifs

Le Master 2 Psychologie sociale, Psychologie du Travail et des organisations vise à développer plusieurs compétences pratiques, méthodologiques et théoriques de haut niveau en psychologie sociale ainsi qu'en psychologie du travail et des organisations, permettant d'exercer en tant que professionnels de l'enseignement, de la formation, et de la recherche et en tant que professionnels en psychologie du travail et des organisations. Les attendus spécifiques : Maîtriser la littérature en psychologie sociale et du travail et des organisations ; Analyser la demande et établir un diagnostic en psychologie sociale du travail et des organisations ; Proposer et mettre en place une intervention en psychologie sociale du travail et des organisations ; Se positionner par rapport à l'équipe (l'institution, le réseau de partenaire) et tenir compte du cadre ; Mettre en place une activité de communication dans le cadre professionnel ; Réaliser une activité de recherche et de production en psychologie.

Capacité d'accueil globale : 20 étudiants

Compétences acquises

Réaliser une intervention psychosociale dans les organisations et la société ; Prendre en charge ou accompagner un changement individuel ou organisationnel ; Construire et évaluer une formation professionnelle, à l'orientation et/ou à l'insertion ; Accompagner les organisations dans la gestion des ressources et/ou des relations humaines ; Prévenir les risques professionnels et psycho-sociaux pour la promotion de la santé au travail ; Mettre en place un plan d'action QVT ; Développer les capacités et les compétences des individus et des groupes dans les organisations et la société ; Mettre en œuvre les grandes étapes d'une recherche scientifique en psychologie sociale et du travail.

En M1 sont acquises des compétences générales ; en M2 des compétences spécifiques en particulier sur la mise en place d'une démarche de diagnostic et d'intervention ; sur la conception de dispositifs d'accompagnement et de plan d'action ; sur l'utilisation des outils du psychologue du travail.

Plus spécifiquement les compétences acquises sont :

- Rechercher, identifier, se tenir à jour sur la littérature en psychologie sociale et du travail et des organisations
- Analyser la demande et établir un diagnostic en psychologie sociale du travail et des organisations (RPS, QVT, Relations au travail, communication, Culture d'entreprise ...)



- Proposer et mettre en place une intervention en psychologie sociale du travail et des organisations
- Se positionner par rapport à l'équipe (l'institution, le réseau de partenaire) et tenir compte du cadre
- Mettre en place une activité de communication dans le cadre professionnel
- Réaliser une activité de recherche et de production en psychologie

Les + de la formation

Les étudiants en formation continue et en formation initiale bénéficient d'un encadrement renforcé par des psychologues du travail, pour le stage (aide à la recherche de stage, retours d'expérience sur les difficultés rencontrées lors du stage, lien théorie/pratique, positionnement du psychologue du travail ...) et pour le projet professionnel (Conception du CV, Lettre de motivation ; Enquêtes professionnelles ; conception de projets de formation ...). Un encadrement renforcé de la note de synthèse / mémoire de recherche est également réalisé par les enseignants-chercheurs de la formation. Ces enseignants-chercheurs ont une expérience en milieu professionnel et une expertise dans le milieu de la recherche.

Organisation

Contrôle des connaissances

* **Modalités de contrôle des connaissances:**

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université de Bourgogne : <http://www.u-bourgogne.fr/formation/master.html>

* **Sessions d'examen en Master 1:**

Première session : janvier pour le semestre 1 et mai pour le semestre 2

Deuxième session : juin pour les deux semestres

* **Sessions d'examen en Master 2:**

Première session : janvier pour le semestre 3 et mai pour le semestre 4

Deuxième session : juin pour les deux semestres

* **Règles de validation et capitalisation:**

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Ouvert en alternance

Le dispositif d'alternance apporte une solide expérience sur le terrain et facilite l'insertion professionnelle. La formation en alternance permet de poursuivre des études tout en étant salarié.

En M2 l'organisation de la formation sous le format 3 jours de stage et 2 jours de cours est conçu pour être compatible avec l'alternance.

Pendant toute la durée de la formation, l'alternant est accompagné à la fois du côté universitaire, avec un tuteur, et du côté professionnel avec un maître d'apprentissage / tuteur (pour les contrats de professionnalisation). Ces référents permettent d'assurer l'interface entre l'alternant, l'université et l'entreprise.



Stages

Stage obligatoire en Master 1 de 80 à 200h.

Stage obligatoire en Master 2 de 500h.

Une convention de stage doit être signée avant le début du stage par les parties concernées : l'institution d'accueil, l'Université, le responsable pédagogique du parcours, et l'étudiant. Cette convention assure à l'étudiant une couverture "Accidents du Travail".

Pour les étudiants qui visent le titre de psychologue, le stage en M2 doit obligatoirement être supervisé par un Psychologue.

Admission

Conditions d'accès

* **En M1 :**

Conformément à l'article L612-6 du Code de l'éducation, l'accès en master 1 est soumis à capacité d'accueil.

Dépôt des candidatures et consultations des dates de candidatures sur la plateforme nationale **Mon Master** : [🔗 https://www.monmaster.gouv.fr](https://www.monmaster.gouv.fr)

* **En M2 :**

Accès de plein droit : pour les étudiants titulaires de la 1ère année du master mention Psychologie de l'université de Bourgogne.

Accès sur validation d'acquis : pour les étudiants ayant validé une 1ère année de master dans une autre mention et/ou une 1ère année de master dans une autre université. Dépôt des candidatures et consultations des dates de candidatures sur l'application **eCandidat** : [🔗 https://ecandidat.u-bourgogne.fr](https://ecandidat.u-bourgogne.fr)

Modalités de candidatures

Dossier de candidature : relevés de notes de la Licence: L1, L2 et L3 (uniquement le S5 si le S6 n'est pas disponible), M1 (pour une candidature en M2), lettre de motivation, projet professionnel, attestations de stage mentionné dans le dossier, attestations d'expérience professionnelle mentionnée dans le dossier, CV.

La sélection en Master 1 comprend deux phases :

- une première phase de présélection des dossiers de candidatures
- une deuxième phase d'audition des candidats présélectionnés lors de la première phase

Et après

Poursuite d'études

Le Master inclut une option recherche qui permet aux étudiants de poursuivre sur un Doctorat, immédiatement après le Master, ou plus tard après avoir acquis une expérience professionnelle.

Les doctorants sont accueillis au sein du laboratoire de psychologie Psy-DREPI (UR-7458).

Débouchés professionnels

100% des diplômés sont en emploi 6 mois après l'obtention du diplôme.

Les métiers et fonctions exercés par nos diplômés sont : chargé de mission ou conseiller en emploi, chargé d'insertion et d'orientation professionnelle, conseiller en insertion professionnelle, Psychologue éducation nationale Psy-EN (30%) chargé de mission en recrutement et reclassement, chargé de recrutement (30%), Psychologue du travail CdG ; Psychologue du travail chargé de développement QVT, Psychologue du travail chargé de mission RPS ; consultant en organisation, chargé d'étude RH (40%).



Infos pratiques

Contacts

Secrétariat pédagogique

Catherine LOBET Catherine

✉ catherine.lobet@u-bourgogne.fr

Responsable de formation 1re année

Brigitte MINONDO-KAGHAD

✉ brigitte.minondo-kaghad@u-bourgogne.fr

Responsable de formation 2e année

Edith SALES-WUILLEMIN

✉ edith.sales-wuillemin@u-bourgogne.fr

Responsable de formation 2e année

Julien CHAPPE

✉ julien.chappe@u-bourgogne.fr



Programme

Master 1 PSPTO

Semestre 1 M1 PSPTO

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 Tronc commun en Psychologie	UE		48h				6
Entretien clinique	Matière		24h				
Entretien d'investigation	Matière		24h				
UE2 Analyse du travail et des communications	UE		48h				6
UE3 Outils	UE			52h			6
Anglais	Matière			24h			3
Statistiques	Matière			28h			3
UE4 Identité et régulation 1	UE		48h				6
UE5 Idéologies, états d'esprit et conduites sociales	UE		48h				6

Semestre 2 M1 PSPTO

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE6 Tronc commun en Psychologie	UE		48h				6
Les approches contemporaines de la psychologie cognitive	Matière		24h				
Les approches théoriques et instrumentales du psychologie du développement	Matière		24h				
UE7 TER et stage	UE						8
TER	Matière						
Stage et supervision	Stage						
UE8 Représentations sociales et professionnelles, principes d'analyse des situations de travail	UE		48h				6
UE9 Identité et régulations 2	UE		48h				6
UE10 Option	UE		48h				4

Master 2 PSPTO

Semestre 3 M2 PSPTO

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 Relations humaines dans les organisations de travail: conseil et appui aux fonctions RH	UE		24h	24h			7



Prises de décisions et conflits dans les organisations de travail	Matière	12h	12h				
Partitions sociales et stratégies identitaires dans les organisations de travail	Matière	12h	12h				
UE2 Culture d'entreprise, représentations sociales et professionnelles, construction/évaluation des compétences	UE	24h	24h				8
Attitudes, motivations et représentations	Matière	12h	12h				
Biais de jugements dans les tests et les entretiens de recrutement	Matière	12h	12h				
UE3 Stratégie managériale et communication en entreprise	UE	24h	24h				7
Techniques de management	Matière	12h	12h				
Communications au travail	Matière	12h	12h				
UE4 Santé, qualité de vie au travail et management de la performance au travail : RPS et QVT	UE	24h	12h				8

Semestre 4 M2 PSPTO

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE5 Psychosociologie des organisations	UE		24h	24h			7
Relations humaines dans les organisations de travail	Matière		12h	12h			
Psychologie du travail et psychologie des organisations	Matière		12h	12h			
UE6 Droit du travail et gestion des ressources humaines	UE			36h			7
Droit du travail	Matière			18h			
Gestion des ressources humaines	Matière			18h			
UE7 Méthodes et outils du psychologie du travail	UE			36h			7
Méthodes et outils du conseil et de l'accompagnement	Matière			20h			
Méthodes et outils de l'analyse statistique	Matière			16h			
UE8 Stage et accompagnement de la note de synthèse ou du mémoire de recherche	UE						9
Stage de recherche ou stage professionnel	Stage						
Mémoire de recherche ou note de synthèse	Matière			48h			